

# Déchetterie des temps modernes

À la fin du premier trimestre 2017, Chartres métropole ouvrira une nouvelle déchetterie plus moderne et plus fonctionnelle, en cours de construction au hameau de Chaunay (Fontenay-sur-Eure). Elle remplacera celle de Lucé.

Compétente en matière de collecte, traitement et valorisation des déchets, Chartres métropole dispose de quatre déchetteries dans l'agglomération, situées à Dammarie, Saint-Aubin-des-Bois, Champhol et Lucé. Cette dernière va être fermée et remplacée par un nouvel équipement. *« Construite en 1993, la déchetterie de Lucé n'est aujourd'hui plus adaptée, expliquent Annick Lhermitte et Alain Boiret, respectivement vice-présidente de Chartres métropole en charge des déchets et conseiller délégué à la collecte et aux déchetteries. Sa configuration ne permet plus de garantir un accueil satisfaisant des usagers ni d'envisager la mise en place de nouvelles filières de valorisation des déchets. Sa fréquentation est saturée, en particulier en période de forte affluence (printemps et automne),*



Vue de l'entrée du futur site depuis la route.

*ce qui provoque des perturbations sur la voie de circulation permettant d'y accéder. Sans compter que les incivilités et vols de matériaux y sont récurrents. »*

Autant de constats qui ont amené les élus de Chartres métropole à décider de la remplacer par un équipement plus grand, plus fonctionnel, plus moderne, plus accessible et sécurisé.

## De nouvelles filières pour les déchets

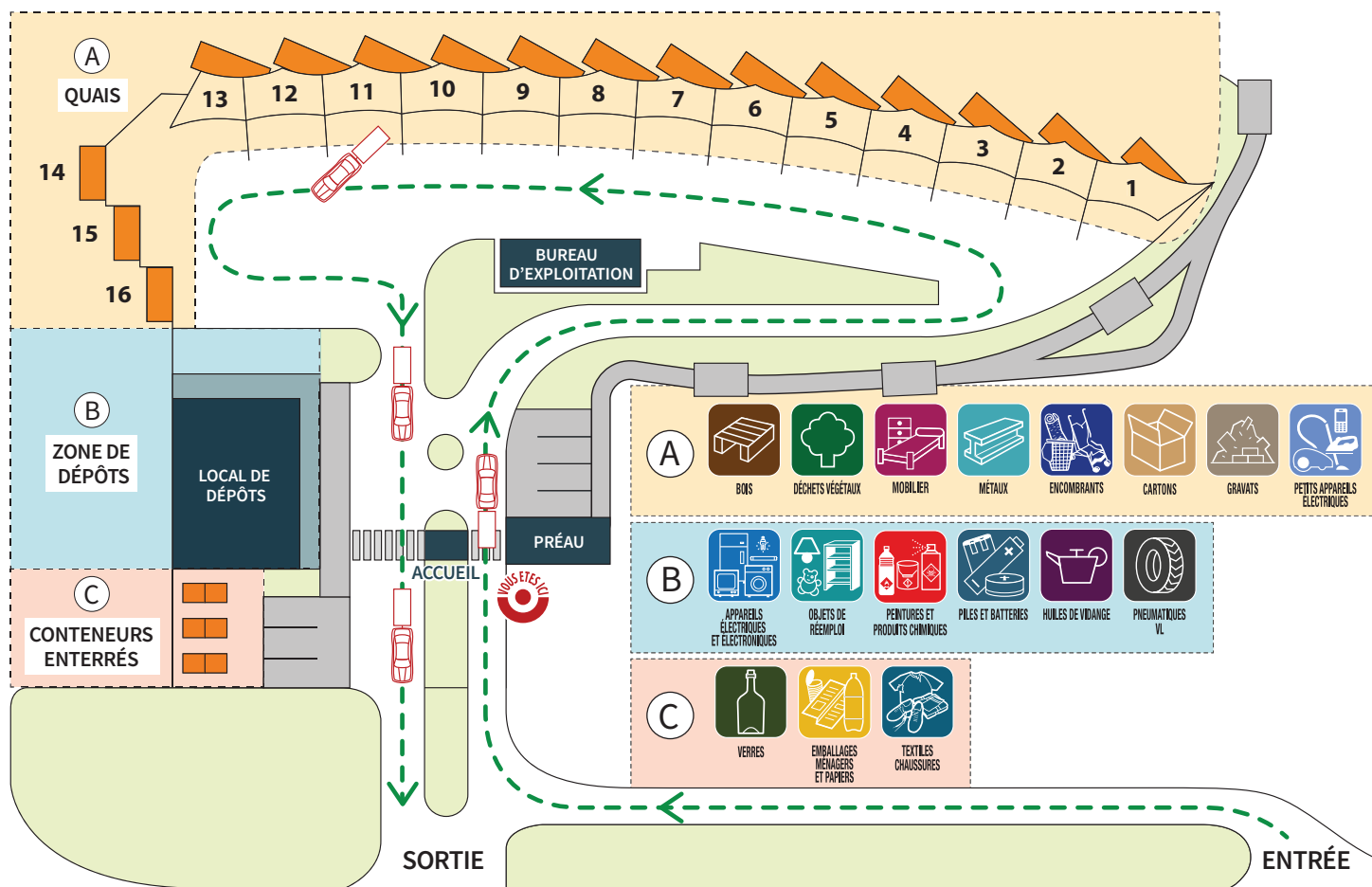
► **Réemploi :** outre les déchets « classiques », déjà accueillis dans les déchetteries actuelles (déchets verts, gravats, bois, déchets électriques et électroniques, cartons, encombrants, métaux...), la nouvelle déchetterie de Chaunay proposera une filière de réemploi. Vous pourrez y déposer des équipements et objets en bon état, que vous n'utilisez plus. Ils bénéficieront ainsi d'une « seconde vie ». Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme local de prévention des déchets de Chartres métropole, qui fixe comme objectif de réduire la production de déchets de 25 kg par habitant sur cinq ans.

► **Mobilier :** En partenariat avec Eco-mobilier, la nouvelle déchetterie sera dotée d'une benne dédiée à la récupération du mobilier usagé. Il ne sera plus nécessaire de trier les meubles en fonction de leur composition. Vous pourrez y déposer vos chaises, tables, armoires, literies, etc. en vue de leur valorisation.



Alain Boiret et Annick Lhermitte sur le chantier de la future déchetterie.

## Schéma de principe de la future déchetterie de Chaunay



Près de trois millions d'euros seront investis dans cette nouvelle déchetterie. La construction a démarré le 12 septembre, à proximité du rond-point de Jardiland, au lieu-dit de Chaunay. Elle s'achèvera à la fin du premier trimestre 2017. Une fois cette nouvelle déchetterie ouverte, celle de Lucé fermera. A noter : la plate-forme de déchets végétaux située derrière la déchetterie de Lucé continuera à fonctionner et à accueillir les déchets verts des professionnels.

« Pour les usagers, cette nouvelle déchetterie va tout changer. Outre l'accès rendu plus facile, le fonctionnement sera optimal, complètent Annick Lhermitte et Alain Boiret. Avec une surface d'exploitation d'1,8 hectare, six fois plus grande qu'à Lucé, la circulation au sein du site sera plus pratique. Le nombre de bennes destinées aux déchets sera aussi plus important : seize à Chaunay contre sept à Lucé. La sécurité et le confort des usagers ont été privilégiés, puisque les bennes seront équipées de garde-corps avec bavettes rabat-

## Parcours pédagogique

La nouvelle déchetterie disposera d'un parcours pédagogique accessible dans le cadre de sorties organisées et encadrées. Il sera ouvert à tous types de publics en groupes (scolaires, associations...).

Ce cheminement en surplomb des quais permettra d'observer le fonctionnement global de la déchetterie et de comprendre les différents enjeux du développement durable et de la valorisation de nos déchets.

tables : cela signifie moins d'efforts tout en minimisant les risques pour décharger ses déchets. »

Les quais de déchargement seront également à l'abri de la pluie et un système de vidéosurveillance sera mis en place sur l'ensemble du site. Quelques nouveautés seront aussi proposées, notamment avec de nouvelles filières de valorisation des déchets (voir encadrés).